



**unesco**

Commission Nationale  
Ivoirienne pour l'UNESCO

# Atelier de formation

## TERMES DE RÉFÉRENCES

**Thème** : Stratégies de mise en œuvre du mandat de l'UNESCO dans la ville apprenante de Bouaké

## **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'UNESCO est l'agence des Nations Unies qui coopère avec les pays afin que des possibilités d'enseignement supérieur de qualité soient accessibles à tous dans le cadre de l'Objectif de développement 4 (ODD4). Elle met l'accent en particulier sur l'inclusion, la reconnaissance des qualifications et l'assurance qualité, essentiellement dans les pays en développement. Dans le but d'approfondir et d'élargir les efforts communs de production de connaissances, de dialogue autour des politiques publiques, d'échange et de mise en réseau, il a été tenu la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur à Barcelone du 18 au 20 mai 2022.

Cette Conférence visait à remodeler les idées et les pratiques dans l'enseignement supérieur pour assurer un développement durable pour la planète et l'humanité. Conformément à la volonté de l'État de Côte d'Ivoire de faire de l'Enseignement Supérieur un pôle d'excellence en matière de recherche et d'innovation devant soutenir le développement économique et sociale, le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'Enseignement supérieur, adoptée le 25 novembre 2019 à Paris (France), a été adopté le mardi 13 juillet 2021, à l'unanimité des députés membres présents de la Commission des relations extérieures.

Cette loi vient renforcer les dispositifs déjà existants à l'effet de transformer durablement les espaces de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation en raison des perturbations mondiales engendrées par la pandémie de Covid-19. C'est donc à juste titre que le pré-sommet et le sommet sur la transformation de l'éducation ont réaffirmé la nécessité d'interconnecter les universités afin de raconter le récit authentique de l'Afrique, démocratiser le savoir au niveau de l'enseignement supérieur, améliorer la capacité éducative, créer des réseaux et outils pour développer des programmes de recherches doctorales, créer des passerelles de reconnaissance et d'homologation des diplômes, créer les passeports pour les réfugiés, intégrer le numérique dans les écoles, universités et ETEFP, élaborer les réseaux régionaux d'acteurs des systèmes éducatifs.

Au regard de ce qui précède, il importe de porter une attention particulière aux universités en matière de restitution des informations des rencontres internationales afin que celles-ci s'approprient les politiques mises en place par l'UNESCO pour

améliorer les normes, politiques, structures de l'enseignement supérieur. Les parties prenantes telles que les institutions universitaires, entités spécialisées, réseaux Chaires UNESCO, Villes apprenantes en Côte d'Ivoire doivent connaître l'UNESCO et ses missions afin de déclencher des actions pouvant nouer des alliances créatives d'idées innovantes et produire une coalition nationale élargie et revigorée de la communauté en vue d'accélérer l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

C'est pour cette raison que la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, interface entre l'État de Côte d'Ivoire et l'UNESCO, initie la campagne nationale de formation et d'information à l'endroit de la gouvernance des autorités universitaires de Côte d'Ivoire. La première phase, qui débutera à Bouaké, est destinée à l'Université Alassane Ouattara, aux Chaires UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables, de Bioéthique et la Ville de Bouaké en tant que membre du Réseau mondial des Villes apprenantes.

Avec pour objectif principal d'informer les autorités de ces structures sur les politiques de l'UNESCO, cet atelier veut susciter, à long terme, un intérêt des autorités aux initiatives de l'UNESCO afin d'entretenir la bonne position de la Côte d'Ivoire au sein de l'institution à Paris. Cette première phase se tiendra le 1er Juin 2023 à l'Université Alassane Ouattara sous le thème : « **Stratégies de mise en œuvre du mandat de l'UNESCO par les structures accréditées par l'UNESCO à Bouaké** ».

## **I- OBJECTIF GENERAL**

Faire connaître les politiques et missions de l'UNESCO en matière d'enseignement supérieur et d'apprentissage.

## **II- OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Présenter l'UNESCO et les différents Programmes de Participation pour les projets et Prix UNESCO ;
- Faire connaître les exigences de l'UNESCO en terme de coopération avec les Chaires UNESCO ;
- Présenter le Réseau mondial des villes apprenantes et créatives de l'UNESCO ;

- Inviter la gouvernance universitaire et la Mairie de Bouaké à disposer d'un Cadre Collaboratif Permanent (CCP) avec la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO.

### III- RÉSULTATS ATTENDUS

- L'UNESCO et les différents Programmes de Participation pour les projets et Prix UNESCO sont présentés ;
- Les exigences de l'UNESCO en terme de coopération avec les Chaires UNESCO sont connues ;
- Le Réseau mondial des villes apprenantes et créatives de l'UNESCO est présenté ;
- Le Cadre Collaboratif Permanent (CCP) entre l'Université Alassane Ouattara, la Mairie de Bouaké et la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO est créé.

### IV- CIBLES

Cet atelier est à l'endroit de la Gouvernance de l'Université Alassane Ouattara, des Chaires UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables et de Bioéthique et des porteurs du Projet "Bouaké Ville Apprenante de l'UNESCO", des Clubs pour l'UNESCO, des Enseignants-Chercheurs, du Personnel Administratif et Technique, des étudiants de l'Université Alassane OUATTARA.

<b>STRUCTURES ou PERSONNES ATTENDUES</b>	<b>NOMBRE</b>
Bureau UNESCO d'Abidjan	02
CNI-UNESCO	05
Gouvernance UAO	05
Chaire UNESCO APTD	05
Bouaké Ville apprenante de l'UNESCO	05
Chaire UNESCO de Bioéthique	05
Enseignants-Chercheurs	60
Les syndicats	10
Etudiants	168
Présidents des Clubs pour l'UNESCO	05
PAT	30
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>

**V- PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE L'ATELIER DE BOUAKE**

<b>HORAIRE</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>Personnes ressources</b>
<b>Jour 1</b>		
<b>08h00-09h00</b>	Accueil et installation des officiels	Les organisateurs
<b>09h00-09h05</b>	Projection de vidéo sur l'UNESCO	Les organisateurs
<b>09h05-09h45</b>	Allocutions	Le Maire de la Commune de Bouaké Le Secrétaire Général de la CNI-UNESCO Bureau UNESCO d'Abidjan Le Président de l'UAO Prof. BAKAYOKO Ly Ramata, Ambassadeure de la Côte d'Ivoire à l'UNESCO
<b>09h45-10h00</b>	Photo de famille et Pause-café	Les organisateurs
<b>10h00-10h10</b>	Présentation de l'UNESCO	Bureau UNESCO d'Abidjan
<b>10h10-10h20</b>	Présentation de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, des Programmes de Participation et Prix de Recherche UNESCO	CNI-UNESCO
<b>10h20-10h40</b>	Échanges	Le facilitateur

<b>10h40-10h50</b>	Présentation du Réseau UNITWIN	Mme INGA Nichanian du Réseau UNITWIN
<b>10h50-11h00</b>	Processus de création d'une Chaire UNESCO : Partage d'expérience de la CUAPTD	Prof. KOUASSI Kouamé Sylvestre, Titulaire de la CUAPTD
<b>11h00-11h20</b>	Échanges	Le Facilitateur
<b>11h20-11h30</b>	Présentation du Réseau mondial des Villes apprenantes et créatives de l'UNESCO	Mme SOMA Assetou de la CNI-UNESCO
<b>11h30-11h40</b>	Bilan et perspectives de Bouaké ville apprenante de l'UNESCO	La Mairie de Bouaké
<b>11h40-12h00</b>	Échanges	Le Facilitateur
<b>12h00-14h00</b>	Pause déjeuner	Les organisateurs
<b>14h00-14h15</b>	Présentation du Cadre Collaboratif Permanent (CCP) entre la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, la Mairie de Bouaké et l'Université Alassane OUATTARA	Le Facilitateur
<b>14h15-14h30</b>	Signature du document portant création du Cadre Collaboratif Permanent (CCP) par le Secrétaire Général de la CNI-UNESCO, le Maire de la Commune de Bouaké, le Président de l'UAO.	Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, le Maire de Bouaké et le Président de l'Université Alassane OUATTARA
<b>14h30-15h00</b>	Cérémonie de Clôture de l'Atelier	Le Maire de Bouaké Le Secrétaire Général de la CNI-UNESCO Le Bureau UNESCO d'Abidjan Le Président de l'UAO

